



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)



Objet : *Lettre d'information sur le Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF)*

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de porter à votre connaissance que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a été choisie pour abriter le Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF), grâce à l'initiative et au soutien des Gouvernements Africains et de la Banque Mondiale. Ce choix fait suite à une compétition entre 52 Universités Africaines au terme de laquelle seules 19 ont été retenues et seront appuyées par la Banque Mondiale pour abriter des Centres d'Excellence Sous-Régionaux.

La mise en place de ces derniers se justifie par :

- la pénurie des ressources humaines en Afrique, d'où défi d'augmenter le nombre de diplômés et de compétents notamment dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant ;
- l'inadéquation entre la formation des ressources humaines et les besoins sur le terrain ;
- la faible compétitivité de nos Universités en matière de formation et de recherche.

Ces insuffisances ont un impact important sur le secteur de la santé avec des taux de morbidités et de mortalités maternelles néonatales et infantiles qui restent très élevés.

Les objectifs du CEA-SAMEF sont structurés autour trois axes principaux :

- le renforcement des capacités dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant afin de contribuer à la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles et infantiles à travers la mise en place de formations diplômantes et d'ateliers de courte durée, ainsi que la mise à niveau des enseignants pour des méthodes d'enseignement, de diagnostic et de thérapeutique innovantes ;
- la recherche opérationnelle en adéquation avec les besoins de nos pays et de nos populations ;
- l'établissement de partenariats forts avec les Institutions africaines et internationales, aussi bien publiques que privées.

La finalité de ce Projet d'une durée de quatre ans, de 2015 à 2019, est de contribuer à la satisfaction de la demande du marché de travail en termes de compétences et d'expertise dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant. Pour atteindre ces objectifs, un plan de mise en œuvre consensuel a été élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés.

C'est dans ce sens que nous sollicitons votre collaboration en vue d'optimiser la mise en œuvre des différentes stratégies, dans le cadre d'une approche multidisciplinaire et multisectorielle. Nous espérons que ce partenariat dont les contours seront définis de commun accord sera profitable à nos différentes Institutions et s'inscrira dans la durée.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous remercions d'avance et vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur-Adjoint

Pr Ousmane NDIAYE

Le Directeur

Pr Jean Charles MOREAU